

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Membres,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de SAINT LEOPARDIN D'AUGY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans le note de l'annexe des comptes annuels intitulée « Continuité d'exploitation ».

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

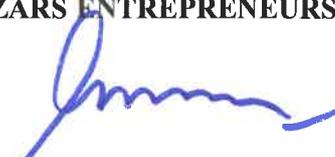
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Le Puy en Velay, le 5 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

---

**MAZARS ENTREPRENEURS**

  
Marie-Christine DUCHAMPT

---

**ASSOCIATION MAISON FAMILIALE RURALE  
D'EDUCATION ET D'ORIENTATION  
DE SAINT LEOPARDIN D'AUGY**

Siège social :  
03160 SAINT LEOPARDIN D'AUGY

SIREN : 779 047 190

**Rapport spécial du commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31/12/2018**

20, rue de la Gazelle - 43000 LE-PUY-EN-VELAY  
TÉL. : +33 (0)4 71 05 44 00 - FAX : +33 (0)4 71 03 81 76 - [www.mazars.fr/entrepreneurs](http://www.mazars.fr/entrepreneurs)

SAS MAZARS ENTREPRENEURS  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CAPITAL : 2 000 000 EUROS - RCS LE-PUY-EN-VELAY 384 762 589  
SIRET 38476258900115 - APE 6920Z  
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 01 384762589 - SIÈGE SOCIAL : 20, RUE DE LA GAZELLE - 43000 LE-PUY-EN-VELAY

**ASSOCIATION MAISON FAMILIALE  
RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION  
DE SAINT LEOPARDIN D'AUGY**

Siège social :  
03160 SAINT LEOPARDIN D'AUGY

SIREN : 779 047 190

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 005,68	2 005,68		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	13 720,41		13 720,41	13 720,41
Constructions	834 388,67	712 330,13	122 058,54	145 462,76
Installations techniques, matériels	37 917,14	31 792,59	6 124,55	1 450,15
Autres immobilisations corporelles	104 437,52	101 750,12	2 687,40	7 171,56
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 810,50		1 810,50	1 779,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 300,00		1 300,00	1 300,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>995 579,92</b>	<b>847 878,52</b>	<b>147 701,40</b>	<b>170 883,88</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	4 006,63		4 006,63	3 300,79
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	840,00		840,00	1 000,00
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	37 070,33	18 327,13	18 743,20	21 896,52
Autres	8 965,81		8 965,81	21 903,42
Valeurs mobilières de placement				10 430,00
Disponibilités	74 552,45		74 552,45	25 504,62
Charges constatées d'avance (3)	3 177,25		3 177,25	5 714,42
<b>TOTAL (III)</b>	<b>128 612,47</b>	<b>18 327,13</b>	<b>110 285,34</b>	<b>89 749,77</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 124 192,39</b>	<b>866 205,65</b>	<b>257 986,74</b>	<b>260 633,65</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

## PASSIF

	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	22 867,35	22 867,35
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	26 293,57	110 248,11
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-53 125,54	-83 954,54
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	30 489,80	30 489,80
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	8 194,04	3 912,29
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>83 563,01</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
	<b>TOTAL (II)</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL (III)</b>	
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
	<b>TOTAL (IV)</b>	
<b>DETTES (1)</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	124 904,00	90 607,53
Emprunts et dettes financières divers (3)		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>	1 254,80	188,70
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 808,41	28 960,16
Dettes fiscales et sociales	31 166,48	32 927,31
Redevables créditeurs	1 724,96	3 234,40
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47 315,27	21 152,54
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>	5 093,60	
	<b>TOTAL (V)</b>	<b>177 070,64</b>
<b>Ecart de conversion passif</b>		
	<b>(VI)</b>	
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>260 633,65</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

223 267,52

9 918,92

167 151,72

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

# COMPTE DE RÉSULTAT

500380 - ASS MFR DE ST LEOPARDIN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	207 202,94	226 423,14
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	282 716,67	273 534,13
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	30 512,75	24 998,98
Cotisations	1 750,00	1 775,00
Autres produits (hors cotisations)	1 644,89	90,05
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>523 827,25</b>	<b>526 821,30</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	24 572,55	29 802,31
Variation de stocks de matières premières et de fournitures	-178,25	478,64
Achats d'autres d'approvisionnements	15 260,99	12 530,32
Variation de stocks d'approvisionnements	-527,59	735,83
Autres achats et charges externes *	92 442,76	134 088,53
Impôts, taxes et versements assimilés	6 529,89	8 198,49
Salaires et traitements	276 657,24	261 378,94
Charges sociales	101 673,40	93 064,95
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	29 816,38	31 564,02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 432,69	7 500,60
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	29 260,43	31 463,32
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>578 940,49</b>	<b>610 805,95</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-55 113,24</b>	<b>-83 984,65</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	107,42	209,53
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>107,42</b>	<b>209,53</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 822,05	1 871,81
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>1 822,05</b>	<b>1 871,81</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>-1 714,63</b>	<b>-1 662,28</b>

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

# COMPTE DE RÉSULTAT

500380 - ASS MFR DE ST LEOPARDIN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 281,68	882,64
Sur opérations en capital	2 420,65	2 286,25
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>3 702,33</b>	<b>3 168,89</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		1 476,50
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		<b>1 476,50</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>3 702,33</b>	<b>1 692,39</b>
Impôt sur les bénéfices		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-53 125,54</b>	<b>-83 954,54</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>527 637,00</b>	<b>530 199,72</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>580 762,54</b>	<b>614 154,26</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>-53 125,54</b>	<b>-83 954,54</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-53 125,54</b>	<b>-83 954,54</b>
<i>* Y compris :</i>		5 280,00
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	1 281,68	882,64
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		1 476,50
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	3 702,33	1 692,39

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 257 986,74 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -53 125,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application des règlements CRC 2004-06 et 2002-10 concernant les immobilisations et les amortissements, la méthode prospective a été retenue et a donné lieu à la décomposition des bâtiments. A compter de l'année 2018, les recettes et dépenses des voyages d'étude Erasmus sont comptabilisés en produits et charges. Auparavant, ils étaient enregistrés en compte de "débours".

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions		8-30 ans
- Installations techniques		5-25 ans
- Matériels et outillages	<b>Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes</b>	3-5 ans
- Matériels de transport		5 ans
- Matériels de bureau		3-5 ans
- Mobilier		4-10 ans

Les subventions d'investissements sont étalées sur la durée de vie de l'immobilisation qu'elles financent.

En Euro

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon le dernier prix d'achat connu.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions constituées au sujet de créances désormais soldées sont reprises.

Les créances présentant un risque de non recouvrement ont fait l'objet d'une provision à 100 %.

Provision	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Créances douteuses	19.287	3.432	4.392	18.327

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	2 006		
CORPORELLES	Terrains		13 720		
	Constructions	Sur sol propre	229 916		
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	604 473		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		34 155		6 602
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	37 260		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	67 178		
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	986 701		6 602
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		1 779		32
	Prêts et autres immobilisations financières		1 300		
		<b>TOTAL</b>	3 079		32
<b>TOTAL GENERAL</b>			991 786		6 634

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			2 006	
CORPORELLES	Terrains				13 720	
	Constructions	Sur sol propre			229 916	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			604 473	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			2 840	37 917	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			37 260	
		Mat. bureau, inform., mobilier			67 178	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>		2 840	990 464	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				1 811	
	Prêts & autres immob. financières				1 300	
		<b>TOTAL</b>			3 111	
<b>TOTAL GENERAL</b>				2 840	995 580	

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	2 006			2 006
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre		202 634	4 543		207 178
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		486 292	18 861		505 153
Inst. techniques matériel et outil. industriels		32 705	1 928	2 840	31 793
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport		33 165	3 358		36 523
Mat. bureau et informatiq., mob.		64 101	1 126		65 227
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	818 896	29 816	2 840	845 873
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>820 902</b>	<b>29 816</b>	<b>2 840</b>	<b>847 879</b>

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

En Euro

**TABLEAU DES STOCKS**

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	232,97	233,97	232,97	233,97
Autres approvisionnements	3 067,82	3 772,66	3 067,82	3 772,66
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>3 300,79</b>	<b>4 006,63</b>	<b>3 300,79</b>	<b>4 006,63</b>

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

#### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 300		1 300
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	37 070	37 070	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	8 966	8 966		
Charges constatées d'avance	3 177	3 177		
<b>TOTAUX</b>		<b>50 513</b>	<b>49 213</b>	<b>1 300</b>
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

#### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

GroupamaCCA Mulririsques	cca 8/12	2 544 €
GroupamaCCA Jumpy	8/12 cca	497 €
GroupamaCCA Micro tracteur	GroupamaCCA Micro tracteur	136 €

#### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

#### MONTANT

Exploitation	3 177
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>3 177</b>

#### PRODUITS À RECEVOIR

fond udaf	udaf a recevoir	200 €
formation prap	cavau form a recevoir	1 151 €
vae rymkiewicz	12.25*70€h	858 €
vae guilleminot	9.5*70€h	665 €
vae george	8.75*60€h	525 €
vae lombard	9.75*70€h	683 €
vae barbosa	10h*50€h	500 €
vae berthomier	12.5*66.67€h	833 €
vae pouset	11.25*100	1 125 €
vae lurat	8h*50€h	400 €
avs rooseel 1738+288	cumul chargé sept-dec	2 026 €

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

#### PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

#### MONTANT

Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	8 966
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>8 966</b>

En Euro

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Une avance de trésorerie d'un montant de 30.000 € a été consentie par la Mfr de St FLOUR.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	115 000	115 000		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	9 904	9 904		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	11 808	11 808		
Personnel & comptes rattachés	8 903	8 903		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	21 891	21 891		
Etat & Impôts sur les bénéfiques				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	372	372		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	49 040	49 040		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 094	5 094		
<b>TOTAUX</b>	<b>222 013</b>	<b>222 013</b>		
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	155 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	120 681			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

\* Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

rbt sinistre gpama	trav/2019 = pca	5 094 €
--------------------	-----------------	---------

## CHARGES À PAYER

Compte 4386 : Formation continue Fafsea : 3.532 €  
 Compte 4486 : Ordures ménagères : 372 €  
 Compte 4686 : Provision Eau + documentation + assurance élèves : 2.668 €

## CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

## MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	16 328
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 668
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>19 057</b>

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

**LES EFFECTIFS**

L'effectif au 31 décembre 2018 s'élève à 8.71 équivalent temps plein.

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

## PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels sont composés, pour l'essentiel, de la quote-part de subvention d'équipement et de la quote-part de taxe apprentissage, affectées à l'acquisition d'immobilisations, virées au résultat pour un montant de 2.321 € et des produits sur exercices antérieurs pour un montant de 1.282 €.

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

## Subvention de fonctionnement du ministère de l'Agriculture:

La méthode de comptabilisation de la subvention du ministère est en adéquation avec la comptabilisation préconisée par la fédération nationale des M. F. R.

Le montant de ce poste s'élève à 224.229 €. Il correspond à un effectif de 56 élèves financés.

La subvention de fonctionnement 2018 n'a pas subi d'écrêtement national.

## Présentation du compte de résultat :

Avant prise en compte des charges et des produits exceptionnels de l'exercice, le résultat d'exploitation et le résultat courant avant impôts sont respectivement déficitaires de 55.113€ et de 56.828 €.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 3.702 €.

Le résultat de l'exercice comptable est un déficit de 53.126 €.

## Engagement hors bilan :

Les engagements hors bilan ne sont pas recensés.

### **La provision pour engagements de retraite n'est pas comptabilisée au passif du bilan.**

Cette provision est évaluée à 21.457 € au 31/12/2018.

Le mode de calcul est conforme à la convention collective des maisons familiales rurales.

La provision pour engagement global de retraite portée dans la présente annexe a été calculé selon les hypothèses suivantes :

- La date de départ en retraite est fixé à l'âge de 60-62 ans;
- Le taux moyen de charges sociales patronales est de 42 %;
- Le coût du salaire brut et des charges sociales patronales subit une actualisation de 1.57 % par an jusqu'à l'âge de la retraite;
- La durée probable que les salariés atteignent l'âge de la retraite dans l'association est évaluée à 14 ans.

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

En Euro

## Continuité exploitation :

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître une perte d'un montant de 53 K€.

Le montant des capitaux propres se dégrade de 49 K€ par rapport à l'année précédente. Ces derniers s'élèvent à 35 K€ au 31 décembre 2018.

L'explication de cette situation, pour l'essentiel, vient de la diminution des effectifs, pénalisant ainsi les recettes de pensions-scolaires et de subventions du ministère. Le volume des produits ne permet plus de couvrir les charges de structure.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Les mesures pour faire face et redresser la situation sont les suivantes :

- L'appui de la banque par un emprunt de 100 K€ qui, en cours de négociation va tendre à se renouveler,
- Le soutien (financier et conseil en gestion) grâce au réseau de la fédération de Loire Auvergne,
- Un effort sur la communication afin d'améliorer le recrutement lors de la rentrée scolaire 2019-2020,
- Un suivi plus régulier de la trésorerie et une stricte gestion des dépenses,

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

Il convient de souligner qu'un effort particulier a été fait dans le développement de produits annexes, dans les domaines suivants : formation (VAE, CQP agent thermal, ..), fourniture de repas aux cantines, accueil de groupe.

Cependant cette hausse des produits ne permet pas de combler le déficit du nombre d'élèves. Le recrutement de l'année 2019-2020 semble décisif quant à la pérennité de la structure.

# ETAT DES EMPRUNTS (ET. FISCAL)

500380 - ASS MFR DE ST LEOPARDIN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

- (1) K : à 1 an maximum à l'origine  
 (2) K : à plus de 1 an maximum à l'origine

Compte N° d'emprunt	Désignation		Catégorie	Per.	Remboursement		(1) - 1 an (2)	(1) 1 à 5 ans (2)	(1) + 5 ans (2)	Int. courus Ass. courues
	Dt Début	Dt Fin			Mt Emprunt	K. restant				
<b>164 EMPRUNT ETABLISSEMENT CREDIT</b>										
1640000000	Réalisation prêt		Entreprise	Mens K		K	50 000,00			25,89
021603303	23/07/18	23/03/19	50 000,00	50 000,00	8,00 K	I				
1640000000	Réalisation prêt		Entreprise	Mens K		K	65 000,00			7,24
02378858	26/12/18	26/05/19	65 000,00	65 000,00	5,00 K	I				
1642100000	Travaux batiment		Entreprise	Mens K	19 148,81 K					27,75
00184161	10/06/09	10/06/19	160 000,00	9 918,92	120,0 K	130 932,27 I	9 918,92			
1642100000	Vehicule		Entreprise	Mens K	1 456,16 K					
0881249	28/04/14	05/04/18	16 790,00		48,00 K	15 333,84 I				
1642100000	Pret 100000 €		Entreprise	Mens K	100 075,80 K					
01813787	29/11/17	05/07/18	100 000,00		8,00 K	I				

Cumul des comptes 164	Mt Emprunt	K. restant	Remboursement		(1) - 1 an (2)	(1) 1 à 5 ans (2)	(1) + 5 ans (2)	Int. courus Ass. courues
			Exercice antérieur	En retard				
	391 790,00	124 918,92	K 120 680,77	K	115 000,00			60,88
			K 146 266,11	I	9 918,92			
CUMUL TOUS COMPTES	Mt Emprunt	K. restant	Exercice antérieur	En retard	(1) - 1 an (2)	(1) 1 à 5 ans (2)	(1) + 5 ans (2)	Int. courus Ass. courues
	391 790,00	124 918,92	K 120 680,77	K	115 000,00			60,88
			K 146 266,11	I	9 918,92			

Document soumis au contrôle  
 du Commissaire aux Comptes

En Euro

## EMPRUNTS DE L'ENTREPRISE

Date début	Montant du capital	Nombre d'échéances	Taux	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021	12/2022	12/2023	Date fin Ex suivants
<b>Crédit Agricole - 021603303 - Réalisation prêt -</b>										
juil. 2018	50 000	8 Mensuelle	2,10	388	50 259					mars 2019
<b>Crédit Agricole - 02378858 - Réalisation prêt - 5</b>										
déc. 2018	65 000	5 Mensuelle	2,10		65 486					mai 2019
<b>- 00184161 - travaux batiment - 2</b>										
juin 2009	160 000	120 Mensuelle	4,73	20 112	10 056					juin 2019
<b>- 0881249 - vehicule - 1</b>										
avr. 2014	16 790	48 Mensuelle	2,20	1 463						avr. 2018
<b>- 01813787 - pret 100000 € - 3</b>										
nov. 2017	100 000	8 Mensuelle	1,77	100 562						juil. 2018
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES ÉCHÉANCES</b>				<b>122 526</b>	<b>125 801</b>					
DONT CAPITAL				120 681	124 919					
DONT INTÉRÊTS				1 845	882					

Document soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes